

ABBEVILLE

L'ancien collège Courbet accueillera des personnes en souffrance psychique

Un projet de résidence d'accueil est porté par l'association Espoir 80 et le bailleur social Baie de Somme Habitat. Le bâtiment, situé rue Millevoye, se dégrade fortement. Il sera donc entièrement réhabilité.



La vieille bâtisse située à l'angle des rues Millevoye et Dumont, est à l'abandon depuis plusieurs décennies. Un périmètre de sécurité a même été établi pour protéger les passants des chutes de pierres. Voici, à droite, à quoi elle ressemblera à l'issue des travaux qui commenceront dans quelques mois. (Photo A. M. et perspective A4 Architectes)



ALEXANDRA MAUVIEL

Le renouveau de l'ancien collège Courbet s'annonce. Et le bâtiment de la rue Millevoye, en plein centre-ville d'Abbeville, en a bien besoin : il tombe en ruines. Des pierres se détachent de la façade. Un périmètre de sécurité a même été établi, avec la pose de barrières sur les trottoirs.

« Nous avons mené une réflexion avec le conseil local de santé mentale et l'hôpital d'Abbeville. Il est apparu qu'il y avait un réel besoin de ce type de résidence d'accueil sur l'ouest du département »

Emmanuel Duclercq, président d'Espoir 80

D'ici la fin d'année « voire au début de l'année 2022 », des travaux seront entrepris pour en faire une résidence d'accueil à destination des personnes en souffrance psychique, malades et/ou en situation de handicap, sur le modèle d'une pension de famille.

Le projet est porté par l'association Espoir 80 (qui en aura la gestion) et le bailleur social Baie de Somme Habitat, en charge de la construction et à qui la Ville d'Abbeville a cédé le bâtiment pour l'euro symbolique.

Le fruit de plusieurs années de concertation : « Un appel à projet a été lancé par la Direction départementale de la cohésion sociale, se souvient Emmanuel Duclercq, président d'Espoir 80. Nous avons postulé et nous avons été retenus. » C'était en 2018. « Nous avons mené la réflexion avec le conseil local de santé mentale et l'hôpital d'Abbeville, ajoute-t-il. Il est apparu que sur l'ouest du département, il y avait un réel besoin de ce type de résidence d'accueil. »

Baie de Somme Habitat a ensuite coordonné « une étude de faisabili-

té » avec le cabinet d'architectes Brazier & Nervo (voisin du collège Courbet), précise son directeur Jérôme Petit-Le Gallo. En parallèle, des discussions ont été menées avec les architectes des Bâtiments de France, l'ancien collège étant un patrimoine à préserver et à valoriser. « Le projet a été acté en conseil d'administration en 2020 », complète Jérôme Petit-Le Gallo.

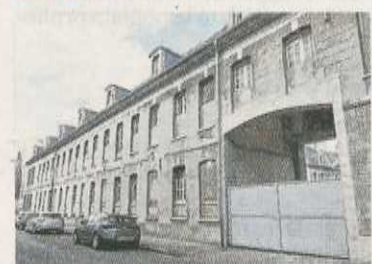
UN CHANTIER À 3,2 MILLIONS D'EUROS

Depuis, le permis de construire a été validé. Le cabinet eudois A4 Architectes a été retenu. La consultation des entreprises pourra être lancée afin de réhabiliter l'immeuble. 26 logements (dont un dédié pour le gardiennage) seront aménagés sur les deux ailes (rues Millevoye et Du-

mont), au rez-de-chaussée et au premier étage. Il s'agira de grands studios d'une trentaine de mètres carrés, tous meublés. Un ascenseur sera installé pour desservir l'étage et une extension sera créée, à l'intérieur, pour « former un U », détaille Cécile Ferjani, directrice développement et patrimoine chez Baie de Somme Habitat. Des espaces de vie (salles, cuisine) compléteront le tout. Les futurs résidents bénéficieront d'un jardin où des activités pourront être organisées.

Après le porche, deux autres appartements « classiques » HLM et indépendants de la résidence seront également agencés. Le chantier a été estimé à 3,2 millions d'euros, cofinancés par Baie de Somme Habitat (fonds propres), le Département et l'État. ■

À SAVOIR



• **En 1606**, le collège s'installe dans l'Hôtel de Neuilly, à l'angle des rues de l'Arquebuse (actuelle rue Millevoye) et des rues aux Boulets (aujourd'hui rue Dumont). Il prend le nom de collège Courbet en 1844.

• **En octobre 1951**, Georges Cantin devient principal du collège Courbet ; il y a alors 405 élèves.

• **La fermeture du collège Courbet** intervient à partir de 1953, à la création du lycée mixte. Puis, des classes sont restées, ou ont été occupées au hasard des besoins pour le nouveau collège Millevoye (boulevard Vauban), jusqu'à la fin des années 1970.

Sources : *Abbeville d'autrefois* (1983) de Micheline Agache et Association des anciens élèves et personnels de la cité scolaire Boucher-de-Perthes.

«Ce n'est pas un foyer de vie ni un lieu de soins»

Deux structures similaires existent à Amiens : la résidence « La clef de sol » (gérée par Coallia) et la « Maison de Grégory », pilotée par Espoir 80. Construite avec le bailleur social Clésence, rue Moïse-Delouard, près du campus universitaire, elle dispose de 30 logements. La résidence abbeilloise sera sur le même modèle. « Ce n'est pas un foyer de vie ni un lieu de soins. C'est un lieu de vie. Les gens sont chez eux mais ils ne sont pas suffisamment autonomes pour vivre seuls. La vie collective est donc possible. Des salariés (des travailleurs

sociaux financés avec des crédits de l'État) seront présents du lundi au samedi, et parfois le dimanche selon les activités. Ils feront vivre la résidence, expose Emmanuel Duclercq, qui indique que « trois ou quatre postes » seront créés pour la résidence abbeilloise, sous la houlette de l'actuelle responsable de la Maison de Grégory. Elle fonctionnera aussi grâce à des conventions, notamment avec le service psychiatrie de l'hôpital et le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH).